

Avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2021



POWER CORPORATION
DU CANADA

PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Cette année, comme le permettent les autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous avons recours à la procédure de notification et d'accès pour transmettre notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2021 (la « circulaire ») ainsi que nos états financiers annuels et le rapport de gestion connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (le « rapport financier » et, avec la circulaire, les « documents relatifs à l'assemblée »). Ainsi, au lieu de recevoir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée, vous recevez le présent avis, qui fournit des renseignements sur la façon d'accéder à ces documents en ligne. Vous trouverez également ci-dessous des renseignements sur la façon de demander des exemplaires imprimés de ces documents relatifs à l'assemblée si telle est votre préférence. Le recours à la procédure de notification et d'accès est plus écologique et économique, car il réduit la consommation de papier et les coûts d'impression et d'envoi postal des documents relatifs à l'assemblée aux actionnaires, ce qui est également conforme à notre approche en matière de gestion responsable. Un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote est joint au présent avis et contient des instructions sur la façon d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions à notre assemblée annuelle des actionnaires de 2021 (l'« assemblée »).

Il est très important que vous lisiez attentivement la circulaire avant d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

Joignez-vous à nous à l'assemblée aux fins suivantes:

- | | |
|--|--|
| 1 élire les administrateurs; | 4 approuver une résolution consultative non contraignante sur l'approche de la Société en matière de rémunération des hauts dirigeants; |
| 2 nommer les auditeurs; | 5 traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée. |
| 3 recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des auditeurs y afférent; | |

La circulaire fournit des renseignements supplémentaires sur les questions à traiter à l'assemblée. Plus particulièrement, pour obtenir des renseignements concernant les éléments énumérés ci-dessus, veuillez consulter les rubriques de la circulaire intitulées « Élection des administrateurs », « Nomination des auditeurs », et « Vote consultatif sur la rémunération ».

VOTE

Il est à noter que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis. Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions sur Internet, par téléphone ou par la poste. **Veuillez vous reporter aux instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote distinct pour savoir comment voter en utilisant ces méthodes.** Vous pouvez également voter en ligne pendant l'assemblée en suivant les instructions des rubriques « Instructions de vote à l'intention des actionnaires inscrits » ou « Instructions de vote à l'intention des actionnaires non inscrits » de la circulaire.

Date et lieu de l'assemblée

QUAND: Le 14 mai 2021 à 11 h (heure de l'Est)
OÙ: L'assemblée se tiendra virtuellement au <https://web.lumiagm.com/475858931>
mot de passe: power2021 (en minuscule)

Accès aux documents relatifs à l'assemblée en ligne

Les documents relatifs à l'assemblée et les autres documents pertinents sont accessibles sur:

le site Web de notre agent des transferts au www.envisionreports.com/POWQ2021FR

SEDAR au www.SEDAR.com

notre site Web au www.powercorporation.com

La circulaire et le présent avis demeureront accessibles sur le site Web de notre agent des transferts pendant un an après la date du présent avis.

COMMENT DEMANDER UN EXEMPLAIRE PAPIER DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Nous fournissons un exemplaire papier de la circulaire ou du rapport financier à tout actionnaire qui en fait la demande, sans frais, pendant un an à compter de la date à laquelle les documents relatifs à l'assemblée ont été déposés sur SEDAR.

Actionnaires inscrits

Avant l'assemblée, composez le :

1 866 962-0498 (Canada et États-Unis) **+1 514 982-8716** (autres pays)

Vous devrez saisir votre numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration.

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Il est à noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration. Veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Après l'assemblée, composez le :

1 844 973-0593 (français) **+1 303 562-9306** (français)
1 844 916-0609 (anglais) **+1 303 562-9305** (anglais)
(Canada et États-Unis) (autres pays)

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Actionnaires non inscrits (véritables)

Avant l'assemblée, composez le :

1 877 907-7643 (Canada et États-Unis) **+1 303 562-9306** (français)
+1 303 562-9305 (anglais)
(autres pays)

Vous pouvez également demander un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée au www.proxyvote.com en utilisant le numéro de contrôle qui figure sur votre formulaire d'instructions de vote.

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Il est à noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire d'instructions de vote. Veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Après l'assemblée, composez le :

1 877 907-7643 (Canada et États-Unis) **+1 303 562-9306** (français)
+1 303 562-9305 (anglais)
(autres pays)

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Afin de recevoir des exemplaires papier des documents relatifs à l'assemblée avant la date limite de soumission des instructions de vote (actuellement fixée à 11 h (heure de l'Est) le 12 mai 2021) et la date de l'assemblée, les actionnaires doivent tenir compte du délai de trois (3) jours ouvrables pour le traitement des demandes et des délais habituels d'envoi par la poste. Nous estimons qu'une demande d'exemplaires papier des documents relatifs à l'assemblée doit être reçue au plus tard le 4 mai 2021 afin de prévoir suffisamment de temps pour le traitement et l'envoi postal avant la date de l'assemblée.

DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions concernant le présent avis ou la procédure de notification et d'accès, veuillez appeler Services aux investisseurs Computershare inc. au

1 800 564-6253 (Canada et États-Unis) ou au
+1 514 982-7555 (autres pays).